

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE



Groupe de Travail Climat REDD Rénové
GTCRR

MESSAGE DU GTCRR
ADDRESSES AUX PARTIES A LA COP26
A GLASGOW, EN ECOSSE



MEMORANDUM DE LA SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AUX PARTIES A LA COP26 A GLASGOW, EN ECOSSE

La République Démocratique du Congo (RDC) possède un des grands massifs forestiers le mieux conservé du monde. ***Pays solution au changement climatique***, il est ainsi au cœur des grands enjeux planétaires, notamment lors de la COP26 et au-delà.

La COP26 abordera les problèmes techniques en suspens : Règlement des Accords de Paris (y compris les règles d'un nouveau marché mondial du carbone, article 6) et Règles de transparence et reporting ainsi que des questions échouées lors des négociations de la COP25 à Madrid en 2019 qui ont été repoussées à la COP26. Les négociations porteront surtout sur l'adaptation, le financement Climatique et l'Action inclusive pour le Climat. L'adaptation comprendra : l'action renforcée pour l'adaptation, la protection et la remise en état des écosystèmes, les SFN (Solutions fondées sur la nature), le régime foncier, les objectifs d'adaptation, la gestion du paysage, la communication, l'éducation, y compris le financement de l'adaptation. Concernant le financement climatique, les négociations porteront sur le financement pour l'adaptation et l'atténuation, y compris les énergies renouvelables et la sécurité énergétique en Afrique, les pertes et dommages, le financement au niveau local, le financement équitable et inclusif, le financement pour la technologie, les capacités, les connaissances, le développement et le transfert de la recherche, l'éducation et la communication. Quant à l'Action inclusive pour le climat, les thèmes au cœur des négociations sont les actions justes et inclusives, l'inclusion sociale, la justice climatique, la transition équitable, l'éthique, la participation et l'engagement des jeunes, des personnes âgées, des femmes, des personnes handicapées, des peuples autochtones, l'engagement communautaire, la sécurité, la transparence, la responsabilité et la redevabilité.

Le GTCRR accompagné de ses membres notamment du Cercle pour la défense de l'environnement (CEDEN) ainsi que de l'Initiative Interreligieuse pour les forêts tropicales en République Démocratique du Congo (IRI-RDC), met en évidence les questions prioritaires suivantes qui doivent être prises en compte par les négociateurs de la COP26 dans leurs délibérations. Les thèmes ci-haut qui seront abordés¹ auront un effet direct sur l'action climatique en RDC.

Nous exhortons donc les parties à la CCNUCC, notamment les négociateurs, et les non parties de la société civile de la RDC à saisir cette opportunité historique, en tirant les leçons des erreurs du passé, et à ouvrir la voie à un avenir sûr et durable, complètement sobre en carbone, pour la planète Terre tout en maintenant la croissance économique et pour les communautés locales et les peuples autochtones. Nous appelons à éviter de négocier l'idée de tout investissement dans des solutions non durables et dangereuses pour la RDC et la planète.

Rappelons que les négociations porteront sur plusieurs thèmes ci-haut et d'autres. Mais pour nous les résultats devront être (1) l'appui équitable entre l'adaptation et l'atténuation, (2) la réduction significative des pertes et dommages associés aux impacts du changement climatique et (3) les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique tenant compte de l'équité et offrant des avantages à tous. Pour cela, la société civile environnementale de la RDC développe les messages ci-dessous à l'intention des décideurs, lobbies et bailleurs.

De l'appui équitable entre l'adaptation et l'atténuation.

La RDC a l'avantage actuellement, autant que le Brésil, d'être au centre de l'intérêt mondial pour la protection des forêts. Elle a aussi l'avantage d'être écoutée et de rencontrer les décideurs, les lobbies et les bailleurs qui comptent soutenir la protection de ses forêts. La priorité du financement équitable des actions pour

¹ <https://unfccc.int/event/cop-26>

l'adaptation et pour l'atténuation climatique est importante pour corriger le déséquilibre et le faible financement à l'adaptation et à la résilience en RDC. Ces opportunités doivent être profitables pour le financement, le transfert des connaissances et des technologies ainsi que des finances équitablement pour l'adaptation et pour l'atténuation.

De la réduction significative des pertes et dommages associés aux impacts du changement climatique.

Du fait que les forêts de la RDC contribuent énormément au maintien du climat mondial et, paradoxalement, les pertes et dommages qu'elle subit sont dus aux actions globales, elle a droit aux financements équivalents aux pertes et dommages subis. Ces pertes et dommages associés aux impacts du changement climatique dans les pays en voie de développement comme la RDC sont de plusieurs ordres et interconnectés. Il s'agit, d'une part, des pertes économiques en termes de revenus (provenant du commerce, de l'agriculture, du tourisme), des infrastructures et de propriétés. D'autre part, des pertes non économiques individuelles (mode de vie, santé et mobilité humaine), sociales (territoires, migration climatique, héritage culturel, savoirs traditionnels et identité culturelle) et environnementales (biodiversité, services écosystémiques). La RDC doit obtenir l'assistance technique et financière conséquente pour minimiser ces pertes et dommages dans le cadre du mécanisme international de Varsovie. La COP26 doit également rendre opérationnel le Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, qui doit être piloté par les Parties et centré sur les besoins des pays en développement vulnérables. La RDC devra soutenir les efforts de rendre ce Réseau inclusif et transparent.

Des efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique tenant compte de l'équité et offrant des avantages à tous, l'Action climatique inclusive (ACI) et la transition équitable.

La RDC devra négocier et arracher des appuis techniques, technologiques et financiers nécessaires et à long terme pour à la fois réduire les effets du changement climatique sur les plus vulnérables et s'assurer que les avantages et les inconvénients de l'action climatique sont équitablement répartis. La RDC devra obtenir des garanties pour l'appui d'un plan pour une transition équitable qui offre et garantit des emplois décents, une protection sociale, davantage de possibilités de formation et une plus grande sécurité d'emploi pour tous les travailleurs touchés par les politiques relatives au changement climatique.

De la contribution déterminée au niveau national (CDN).

Les 19 % de la partie conditionnelle de la contribution déterminée au niveau national (CDN) constituent la contribution la plus ambitieuse à l'Accord de Paris sur l'atténuation du climat. La RDC sollicite de partenaires financiers dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) un appui technique et financier suffisant pour atteindre les objectifs actualisés de la CDN, en donnant la priorité à l'atténuation locale durable qui contribue efficacement à la réduction de la pauvreté et au développement et avec un objectif de 100% d'énergie renouvelable.

De mécanismes financiers. Il conviendra d'obtenir que les critères de vulnérabilité pour l'allocation des ressources, allant au-delà des critères de PIB par habitant, soient inclus dans la prise de décision officielle au sein du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et d'autres fournisseurs de financement climatique. L'option de l'endettement par les pays en développement retenue comme mécanisme financier de la lutte contre le changement climatique devra être évité pour ne pas les plonger dans le surendettement suicidaire.

De la transparence et la redevabilité. Il est également essentiel d'améliorer la transparence sur les montants fournis via les intermédiaires et sur la manière dont ils atteignent le pays et les populations locales, ainsi que la prévisibilité, l'accessibilité et la fourniture adéquate des financements des programmes/projets prévus pour la gouvernance forestière et le développement communautaire tel que foresterie communautaire, justice climatique et la mise en œuvre d'un réseau d'aires écologiques en faveur des peuples autochtones. En particulier, les fonds promis pour l'atténuation et l'adaptation doivent atteindre toutes les communautés locales et peuples autochtones.

EN REPUBLIQUE DEM



INITIATIVE
INTERRELIGIEUSE POUR LES
FORÊTS TROPICALES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



GROUPE DE TRAVAIL CLIMAT REDD+ RENOVE
BUREAU DE COORDINATION NATIONALE
2, Avenue Kanga, Q. Socimat, Kinshasa Gombe
République Démocratique du Congo
contact@gtcrr-rdc.org | www.gtcrr-rdc.org
+243 998 085 861 +243818009395